

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
de la Ville de Montréal du 22 août 2019  
17 h**

---

**Séance tenue le jeudi 22 août 2019  
Salle du conseil de l'hôtel de Ville, Édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. John Belvedere, M. Alex Bottausci, M. George Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Mitchell Brownstein, M. Éric Alan Caldwell, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, M. Jocelyn Pauté, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Jeff Shamie à titre de représentant de la mairesse de la ville de Westmount, Mme Christine Gosselin, Mme Maja Vodanovic

**ABSENCES SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. Beny Masella, M. William Steinberg, Mme Maria Tutino

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. Herbert Brownstein

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Serge Lamontagne, Directeur général  
M. Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Michel Turcotte, analyste-rédacteur

---

La présidente d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement en l'honneur de madame Teresa Dellar, décédée le 20 août dernier à l'âge de 58 ans. Mme Dellar était la cofondatrice de la maison de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'île, qui est la première maison de soins palliatifs à être construite sur l'île de Montréal.

---

La présidente d'assemblée dépose un nouveau plan de banquettes de la salle du conseil, et souhaite la bienvenue à Mme Christine Gosselin, qui remplace Mme Émilie Thuillier au sein du conseil d'agglomération.

---

**1 - Période de questions du public**

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Marc Poulin	M. Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell)	Pourquoi Projet Montréal refuse de confier à l'OCPM la consultation publique sur la réforme du stationnement à Outremont / En 2017, dans l'arrondissement de MHM, une demande de consultation publique initiée par les citoyens a été référée à l'OCPM par MM. Ménard et Coderre; pourquoi cela ne peut-il pas s'appliquer pour la consultation publique dans Outremont ?

M. Bruce Walker

M. Sylvain Ouellet

Offre ses félicitations concernant le projet de biométhanisation à voir le jour à Montréal-Est / Est-ce que le Service de l'eau a trouvé des solutions aux défis techniques quant au procédé d'ozonation des eaux usées / Est-ce que ce défi technique entraîne aussi un défi budgétaire pour la réalisation du projet ?

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 12. Elle remercie les 2 personnes s'identifiant comme hommes qui se sont déplacés pour poser leurs questions et faire état de leurs doléances aux membres du conseil.

\* Aucune autre personne s'identifiant comme femme ou autre n'a posé de question.

---

## 2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 12.

---

### CG19 0335

#### Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 22 août 2019, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y ajoutant l'article 7.01, et en y retirant l'article 51.01.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

### CG19 0336

#### Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 juin 2019

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 20 juin 2019 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 13 août 2019 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

#### 4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

Le président d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2019.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2019.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2019.

---

#### CG19 0337

##### **Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs portant sur la gestion de la forêt urbaine**

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs portant sur la gestion de la forêt urbaine, et le conseil en prend acte.

04.04 1193430005

---

#### CG19 0338

##### **Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général portant sur le Rapport de l'Inspectrice générale concernant l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds**

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'inspecteur général faisant suite au Rapport de l'Inspectrice générale concernant l'agrandissement et le réaménagement de la bibliothèque de Pierrefonds (appel d'offres 5887), et le conseil en prend acte.

04.05 1193430004

---

#### 5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

---

**CG19 0339**

**Dépôt du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur les finances et l'administration intitulé « Discussion publique relative au Rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 »**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport et les recommandations de la Commission permanente sur les finances et l'administration intitulé « Discussion publique relative au Rapport annuel du vérificateur général de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 », et le conseil en prend acte.

06.01

---

**CG19 0340**

**AJOUT - Dépôt d'une lettre de la mairesse, Mme Valérie Plante, relative à la désignation d'un membre au conseil d'agglomération de Montréal**

Le porte-parole d'assemblée dépose une lettre de la mairesse, Mme Valérie Plante, relative à la désignation d'un membre au conseil d'agglomération de Montréal, soit la nomination de Mme Christine Gosselin en remplacement de Mme Émilie Thuillier, et le conseil en prend acte.

07.01

---

**11 - Dépôt de pétitions**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0341**

**Accorder un contrat de gré à gré à l'organisme à but non lucratif (OBNL) Resto Plateau, pour la distribution de nourriture aux détenus, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020 - Dépense totale de 212 800 \$, taxes non applicable, contingences de 26 650 \$, incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE 19 1129 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à l'OBNL Resto Plateau, pour une période de 12 mois, pour la distribution de nourriture aux détenus, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 186 150 \$ taxes non applicables, conformément à l'offre de service de cet organisme en date du 18 février 2019 ;
- 2- d'autoriser une dépense de 26 650 \$, taxes non applicables, à titre de budget des contingences ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1192610002

---

**CG19 0342**

**Exercer la première option de prolongation d'une année du contrat accordé à Coforce inc. (CG15 0601 et CG18 0404), pour le service d'entretien ménager des bâtiments pour le lot 1, pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 - Dépense totale de 189 584,05 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1130 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 189 584,05 \$, taxes incluses, omise dans le dossier de la première prolongation du contrat octroyé à la firme Coforce inc. pour le service d'entretien ménager des bâtiments du lot 1 (CG18 0404) ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1184512002

---

**CG19 0343**

**Exercer la deuxième option de prolongation du contrat accordé à Docu-Dépôt inc. (CG13 0265) pour la fourniture d'un service d'entreposage de documents semi-actifs pour une période de 12 mois, pour une somme maximale de 168 371,12 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant du contrat de 869 313 \$ à 1 037 684,12 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1131 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'exercer la seconde option de prolongation, et autoriser une dépense additionnelle de 168 371,12 \$, taxes incluses, pour les services d'entreposage de documents semi-actifs du Service du greffe, pour une période de 12 mois se terminant le 21 novembre 2020, dans le cadre du contrat octroyé à Docu-Dépôt inc. (CE13 0970), majorant ainsi le montant total du contrat de 869 313 \$ à 1 037 684,12 \$, taxes incluses ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1194145001

**CG19 0344**

**Exercer la deuxième année d'option de prolongation du contrat accordé aux firmes Coforce inc. et Service d'entretien ménager Vimont inc. (CG18 0403) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments municipaux incluant ceux du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 12 mois à compter du 1er novembre 2019, pour une dépense totale de 1 507 246,63 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 303 975,99 \$ à 3 811 222,62 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1132 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'exercer la deuxième année d'option de prolongation des contrats accordés aux firmes Coforce inc. et Service d'entretien ménager Vimont inc. (CG18 0403) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments municipaux incluant ceux du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, majorant ainsi le montant total des contrats de 2 303 975,99 \$, taxes incluses à 3 811 222,62 \$, taxes incluses ;

<u>Firmes</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Coforce inc. (lots 5-7-9-10)	1 013 101,13 \$
Service d'entretien ménager Vimont inc. (lots 2-8)	494 145,50 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1197157003

**CG19 0345**

**Accorder un contrat à la Société en commandite transport de valeurs Garda, pour des services de transport de valeurs - Dépense totale de 1 335 273,05 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 19-17559 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1133 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Société en commandite transport de valeurs Garda, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour des services de transport de valeurs, aux prix de sa soumission, soit pour une dépense totale de 1 335 273,05 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17559 ;
- 2- d'autoriser une dépense de 222 545 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1192631001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**CG19 0346**

**Exercer la deuxième année de prolongation des contrats accordés aux firmes Service d'entretien Alphanet inc., Axia services inc. (Les Services adaptés Transit inc.) et Coforce inc. (CG18 0404) pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, pour une dépense totale de 1 341 973,81 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1134 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'exercer la deuxième option d'une année de prolongation, pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, et autoriser une dépense additionnelle de 1 341 973,81 \$, taxes incluses, pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal, dans le cadre des contrats accordés (CG15 0601 et CG16 0126) aux firmes Service d'entretien Alphanet inc., Coforce inc. et Axia services inc. (Les Services adaptés Transit inc.) ;

<u>Firmes</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Service d'entretien Alphanet inc. (lot 2-5-7)	341 895,24 \$
Coforce inc. (lots 1-3-4-6-8)	865 365,64 \$
Axia services inc. (lot 9)	134 712,93 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1197157002

---

**CG19 0347**

**Accorder un contrat à Transport Lacombe inc. pour la fourniture de services de déménagement, pour une période de seize (16) mois - Dépense totale 291 065,25 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 19-17425 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1136 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire Transport Lacombe inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, pour une période de seize (16) mois, le contrat pour le déménagement des équipements industriels des ateliers de la Direction de l'eau potable, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 253 100,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (19-17425);
- 2- d'autoriser une dépense de 37 965,03 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1198378001

---

**CG19 0348**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de 3 ans avec Attaches Châteauguay inc. pour la fourniture et l'installation sur demande de bennes basculantes en aluminium avec accessoires sur des châssis de camion fournis par la Ville - Montant estimé de l'entente est de 1 253 861,70 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 19-17534 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1139 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture et l'installation sur demande de bennes basculantes en aluminium avec accessoires sur des châssis de camion fournis par la Ville ;
- 2- d'accorder à Attaches Châteauguay inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17534 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 3- d'autoriser une dépense de 208 976,95 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences ;
- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget dédié au remplacement des véhicules du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1194922012

**CG19 0349**

**Accorder deux contrats aux firmes suivantes pour l'exécution de travaux d'installation de dispositifs anti-refoulement et compteurs d'eau dans six usines d'eau potable : Contrat 1 (articles 3 et 5) à Le Groupe Centco inc. pour une somme maximale de 962 340,75 \$, taxes incluses - Contrat 2 (articles 1, 2, 4 et 6) à Plomberie Noël Fredette inc. pour une somme maximale de 2 588 297,08 \$, taxes incluses - Dépense totale de 4 640 765,40 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 10305 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1141 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Le Groupe Centco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de dispositifs anti-refoulement (DAR) et de compteurs d'eau dans les usines Dorval et Pierrefonds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 962 340,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10305 ;
- 2- d'autoriser une dépense de 192 468,15 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
- 3- d'autoriser une dépense de 150 000 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences ;
- 4- d'accorder à Plomberie Noël Fredette inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de DAR et de compteurs d'eau dans les usines Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs, Lachine et Pointe-Claire, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 588 297,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10305 ;
- 5- d'autoriser une dépense de 517 659,42 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences ;
- 6- d'autoriser une dépense de 230 000 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences ;
- 7- d'imputer ces dépenses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1196935001

---

**CG19 0350**

**Conclure une entente-cadre de service professionnels avec Rousseau Lefebvre inc. pour la fourniture de services d'architecture de paysage pour les différents projets sous la responsabilité du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour une somme maximale de 3 170 435,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 19-17284 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1143 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre de services professionnels d'une durée de 36 mois pour la fourniture, sur demande, de services professionnels afin de réaliser des mandats en architecture de paysage dans le cadre de la réalisation des projets d'aménagement de la Ville ;
- 2- d'accorder à Rousseau Lefebvre inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 3 170 435,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17284 ;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1194162001

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0351**

**Autoriser la prolongation du contrat de location de huit bâtiments modulaires avec la firme Williams Scotsman du Canada inc. situés sur le site de l'usine Atwater au 999, rue Dupuis, pour la Direction de l'eau potable, pour une durée de six mois, soit du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre 2019 - Dépense totale de 56 843,64 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1158 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Williams Scotsman du Canada inc. huit bâtiments modulaires préfabriqués temporaires, pour une période additionnelle de 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, situés sur le site de l'usine Atwater au 999, rue Dupuis, d'une superficie totale de 5 760 pieds carrés, pour les besoins de la Direction de l'eau potable, moyennant un loyer total de 56 843,64 \$ taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la prolongation de bail ;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1194565007

---

**CG19 0352**

**Approuver une convention de prolongation de bail par laquelle la Ville loue de l'Administration portuaire de Montréal les lots 2 911 692 et 3 252 195 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour fin d'emprise de la rue Notre-Dame Est, du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2028 - Dépense totale est de 63 354 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1159 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue de l'Administration portuaire de Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 décembre 2028, les lots 2 911 692 et 3 252 195 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins d'emprise de la rue Notre-Dame Est, pour un loyer total de 63 354 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prolongation de bail ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1195941005

---

**CG19 0353**

**Approuver une convention de prolongation de bail par laquelle la Ville loue de l'Administration portuaire de Montréal le lot 1 850 671 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour fin d'emprise de la rue Notre-Dame Est, à l'est de l'avenue De Lorimier, du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 décembre 2028 - Dépense totale de 34 942,21 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1160 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue de l'Administration portuaire de Montréal, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 décembre 2028, le lot 1 850 671 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins d'emprise de la rue Notre-Dame Est, pour un loyer total de 34 942,21\$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prolongation de bail ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1195941006

---

**CG19 0354**

**Accorder au Club de Golf Elm Ridge inc. un délai supplémentaire de 8 mois, soit jusqu'au 10 juin 2019, pour réaliser son obligation d'effectuer les travaux, sur un emplacement situé à l'ouest de la rue Joly, de la rue Cherrier à la rivière des Prairies, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève / Autoriser le versement du montant retenu de 98 000 \$ au Club de Golf Elm Ridge inc.**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1161 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au Club de golf Elm Ridge inc. un délai supplémentaire de 8 mois, soit jusqu'au 10 juin 2019, sans pénalité, pour réaliser son obligation d'effectuer les travaux de restauration des sols sur les lots 4 590 598 et 4 590 600 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 144 958,1 mètres carrés, situé à l'ouest de la rue Joly, de la rue Cherrier à la rivière des Prairies, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, aux fins d'agrandissement du parc-nature du Cap-Saint-Jacques, le tout, selon l'acte intervenu devant Me Caroline Boileau, notaire, sous le numéro 3 645 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 23 428 525 ;
- 2- d'autoriser le versement du montant retenu de 98 000 \$ au Club de Golf Elm Ridge inc, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1194501002

---

**CG19 0355**

**Accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 533 340 \$ pour la réalisation du projet de logement social de la coopérative d'habitation La Joie de Rosemont**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1163 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 2 533 340 \$, à la coopérative d'habitation La Joie de Rosemont, pour la réalisation de son projet de logement social situé au 5601, rue Bélanger est, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1198370005

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0356**

**Accorder une subvention exceptionnelle d'un montant maximal de 3 934 294 \$ pour la réalisation d'un projet de logement social « Hapopex - boul. Industriel » de l'organisme à but non lucratif Les Habitations Populaires de Parc-Extension**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1164 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 3 934 294 \$, à l'organisme à but non lucratif Les Habitations Populaires de Parc-Extension, pour la réalisation du projet de logement social « Hapopex - boul. Industriel », situé à l'intersection du boulevard Industriel et de l'avenue Hébert, dans l'arrondissement de Montréal-Nord ;
- 2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.16 1198440001

---

**CG19 0357**

**Exercer la première option de prolongation pour une période d'un an de l'entente-cadre conclue avec la firme Signel Services inc. pour la fourniture de panneaux de signalisation en aluminium (CG17 0430) - Montant estimé pour la période de prolongation : 405 901,76 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1196 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'exercer la première option de prolongation, pour une période d'un an, soit du 28 septembre 2019 au 27 septembre 2020, de l'entente-cadre conclue avec la firme Signel Services inc. (CG17 0430) pour la fourniture sur demande de panneaux de signalisation en aluminium, selon les termes et les conditions de l'appel d'offres public 17-16076;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1195296001

**CG19 0358**

**Conclure avec Informatique Pro-Contact inc. et 3686035 Canada inc. (Images et Technologies), 2 ententes-cadres d'une durée de 3 ans, pour la fourniture de serveurs en lame UCS (lot 1) et stockage de masse (lot 2) - Appel d'offres public 19-17596 (2 soum.) - Informatique Pro-Contact inc.: 1 722 953,26 \$ (lot 1) - 3686035 Canada inc.: 1 387 041,15 \$ (lot 2), tous, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1203 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes-cadres, d'une durée de trois ans, à compter de la date de leur émission, pour la fourniture des serveurs en lame UCS (lot 1) et d'équipements de stockage de masse (lot 2);
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, seuls soumissionnaires pour chacun des lots, ces derniers ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17596 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Description</u>	<u>Montants</u>
Informatique Pro-Contact inc.	Lot 1: Serveurs en lame UCS	1 722 953,26 \$
3686035 Canada inc. (Images et Technologies)	Lot 2: Stockage de masse	1 387 041,15 \$

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1198410001

**CG19 0359**

**Autoriser une dépense additionnelle de 14 299,56 \$, taxes incluses, pour combler l'ajustement contractuel de 3 % des années 2019 et 2020 du Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dans le cadre du contrat accordé au Groupe Techna inc. (Division d'ACCEO Solutions inc.), majorant ainsi le montant total du contrat de 10 787 417,16 \$ à 10 801 716,72 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1204 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 14 299,56 \$, taxes incluses, pour combler l'ajustement contractuel de 3% des années 2019 et 2020 du Système d'émission de constats informatisés (SÉCI), utilisé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dans le cadre du contrat accordé au Groupe Techna inc. (Division d'ACCEO Solutions inc.), majorant ainsi le montant total du contrat de 10 787 417,16 \$ à 10 801 716,72 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1195035003

---

**CG19 0360**

**Accorder un contrat à Ascenseurs Innovatec inc. pour l'entretien et la réparation des ascenseurs, nacelles et monte-charges de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de 36 mois, pour une somme maximale de 183 471,36 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 19-17693 (1 soum.) / Autoriser une dépense totale de 201 818,50 \$, taxes et contingences incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1199 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Ascenseurs Innovatec inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour l'entretien et la réparation des ascenseurs, nacelles et monte charges de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 183 471,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17693;
- 2 - d'autoriser une dépense de 18 347,14 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1193438014

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0361**

**Conclure avec Cofomo inc. une entente-cadre d'une durée de 30 mois, pour la prestation de services en technologies d'information (TI) pour le développement d'applications, d'évolutions fonctionnelles, de services et de fonctionnalités pour les systèmes patrimoniaux, pour une somme maximale de 1 833 362,61 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 19-17660 - (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1205 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 30 mois, pour la prestation de services en technologies d'information (TI) pour le développement d'applications, d'évolutions fonctionnelles, de services et de fonctionnalités pour les systèmes patrimoniaux;
- 2 - d'accorder à Cofomo inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 833 362,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17660 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1190206003

---

**CG19 0362**

**Autoriser une dépense additionnelle de 180 215,67 \$, incluant les taxes, contingences et une variation de quantité de l'ordre de 15,2 % pour la fourniture, l'installation et la configuration d'équipements de captation vidéo pour la salle Peter-McGill et la salle du conseil municipal relocalisées à l'édifice Lucien-Saulnier, dans le cadre du contrat accordé à Solotech inc. (CG19 0083), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 182 997,32 \$ à 1 363 212,99 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1208 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 180 215, 67 \$, incluant les taxes, contingences et une variation de quantité de l'ordre de 15,2 % pour la fourniture, l'installation et la configuration d'équipements de captation vidéo pour la salle Peter-McGill et la salle du conseil municipal relocalisées à l'édifice Lucien-Saulnier, dans le cadre du contrat accordé à Solotech inc. (CG19 0083), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 182 997,32 \$ à 1 363 212,99 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1198113004

---

**CG19 0363**

**Accorder un contrat de gré à gré d'une durée de 3 ans à Gray Matter Systems Canada inc., fournisseur unique au Canada, pour la mise à jour des suites logiciels de GE/IP, pour une somme maximale de 305 233,69 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1211 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré d'une durée de 3 ans à Gray Matter Systems Canada inc., fournisseur unique au Canada, pour la mise à jour des suites logiciels de GE/IP utilisés pour le contrôle et le suivi des opérations en temps réel aux usines de production d'eau potable Atwater, Charles-J.-Des Bailleurs et Pierrefonds, pour une somme maximale de 305 233,69 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date 5 juin 2019;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1197092001

---

**CG19 0364**

**Autoriser la prolongation du contrat accordé à la firme FinLogik inc., fournisseur unique (CG14 0254), pour une période de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024, pour le programme de support et de maintenance et les conditions de licence de logiciel, pour une somme maximale de 1 506 003,49 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 586 350,30 \$ à 3 092 353,79 \$, taxes incluses / Approuver un projet de prolongation du contrat modifiant la convention de services à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1210 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser la prolongation du contrat accordé à la firme Finlogik inc., fournisseur unique, pour une période de 5 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024, pour le renouvellement du programme de support et de maintenance et les conditions de licence de logiciel, pour une somme maximale de 1 506 003,49 \$, taxes incluses (CG14 0254), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 586 350,30 \$ à 3 092 353,79 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver un projet de prolongation du contrat de support et de maintenance (VDMSUP-002) entre la Ville de Montréal et la firme Finlogik inc modifiant la convention de services pour les clauses d'augmentation annuelle du contrat de 4 % à l'IPC canadien;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1191629001

---

**CG19 0365**

**Autoriser une dépense additionnelle de 415 174,41 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 2 logiciels EXACOM, de 52 licences d'exploitation EXACOM, d'une console AVTEC, des services d'intégration et des frais de maintenance associés, dans le cadre du contrat accordé à Vesta Solutions Communications Corp. (CG12 0208), majorant ainsi le montant total du contrat de 48 312 574,56 \$ à 48 727 748,97 \$, taxes incluses / Autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire de 22 100 \$, au net, à compter de 2020**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1209 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 415 174,41 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 2 logiciels EXACOM, de 52 licences d'exploitation EXACOM, d'une console AVTEC, des services d'intégration et des frais de maintenance associés, dans le cadre du contrat accordé à Vesta Solutions Communications Corp. (CG12 0208), majorant ainsi le montant total du contrat de 48 312 574,56 \$ à 48 727 748,97 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire de 22 100 \$, au net, à compter de 2020;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1191073002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0366**

**Accorder un contrat à Cimota inc. pour des travaux de sécurisation des parois rocheuses au lieu d'enfouissement technique de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte pour une somme maximale de 1 797 476,94 \$, taxes incluses - Appel d'offres public SP19024-172689-C (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1216 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder un contrat à Cimota inc. pour des travaux de sécurisation des parois rocheuses au lieu d'enfouissement technique de la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 797 476,94 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP19024-172689-C;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1193438010

---

**CG19 0367**

**Autoriser un virement budgétaire de 114 975 \$, taxes incluses, en provenance du poste des dépenses incidentes vers le poste des dépenses contingentes, et autoriser une dépense additionnelle de 80 482,50 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de mise aux normes de la plomberie et de remplacement des chaudières de l'édifice sis au 1500, rue des Carrières (0105), dans le cadre du contrat accordé à Norgéreq Ltée (CG18 0678), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 358 965,42 \$ à 1 554 422,92 \$, taxes et contingences incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1222 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser un transfert de 114 975 \$, taxes incluses, en provenance du poste des dépenses incidentes vers le poste des dépenses contingentes;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 80 482,50 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de mise aux normes de la plomberie et de remplacement des chaudières de l'édifice du 1500, des Carrières, dans le cadre du contrat accordé à Norgéreq Ltée (CG18 0678), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 358 965,42 \$ à 1 554 422,92 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1191029001

---

**CG19 0368**

**Accorder un contrat à Construction Arcade pour la réfection d'une chambre de vannes de 1200 mm de diamètre sur l'avenue Lincoln, à l'angle de la rue Lambert-Closse, dans l'arrondissement de Ville-Marie - Dépense totale de 622 440,01 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public 10307 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1220 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réfection d'une chambre de vannes de 1200 mm de diamètre dans l'avenue Lincoln à l'angle de la rue Lambert-Closse, dans l'arrondissement de Ville-Marie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 478 800,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10307;
- 2- d'autoriser une dépense de 71 820 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 71 820 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1197909003

---

**CG19 0369**

**Accorder un contrat à Procova inc. pour les travaux de réfection de la toiture et remplacement des unités de ventilation du poste de quartier 39 situé au 6100, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord - Dépense totale de 812 367,36 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres public IMM-14149 (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1218 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réfection de la toiture et de remplacement des unités de ventilation du poste de quartier n°39, situé au 6100, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 588 672 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-14149;
- 2- d'autoriser une dépense de 88 300,80 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 135 394,56 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1198304009

---

**CG19 0370**

**Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc., d'une durée de vingt-quatre mois, pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre de projets d'aménagement de parc et de réfection et de développement d'infrastructures incluant les travaux de laboratoire et de voirie, pour les réseaux artériels et locaux ainsi que sur le territoire de l'agglomération, pour une somme maximale de 260 165,43 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 19-17642 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1223 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, par laquelle la seule firme soumissionnaire, Ethnoscop inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre de projets d'aménagement de parc et de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout, incluant les travaux de laboratoire et de voirie, pour les réseaux artériel et local ainsi que sur le territoire de l'agglomération, pour une somme maximale de 260 165,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17642;
- 2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de projets prévus aux différents programmes triennaux d'immobilisations (PTI) des arrondissements et des services centraux, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1194804001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0371**

**Autoriser une dépense additionnelle maximale de 77 779,09 \$ taxes incluses, pour des services supplémentaires non prévus à la convention initiale, à l'Addenda no 1, ainsi qu'à l'Addenda no 2 effectués par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. lors de leur audit des états financiers de l'exercice financier 2018 / Approuver le projet d'addenda no 3 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., (CG17 0491 et CG18 0052), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 984 943,26 \$ à 3 062 722,35 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1226 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 77 779,09 \$, taxes incluses, pour des services supplémentaires non prévus à la convention initiale, effectués dans le cadre de l'audit des états financiers de l'année 2018 prévus au contrat de vérification externe accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491 et CG18 0052), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 984 943,26 \$ à 3 062 722,35 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver le projet d'addenda no 3 entre la Ville de Montréal et la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à cet effet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1190029005

---

**CG19 0372**

**Approuver l'Entente de collaboration relative au Projet intégré Pierre-De Coubertin entre la Société de transport de Montréal et la Ville de Montréal afin de confier à la STM la gestion du Projet Ville - ainsi que l'ensemble du Projet intégré Pierre-De Coubertin et d'établir les droits et obligations des parties dans le cadre de la réalisation du projet intégré, conditionnellement à l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, d'un projet de loi qui viendrait habiliter expressément la Ville et la STM à s'unir par entente afin de réaliser des travaux en commun**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1230 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet d'entente de collaboration relative au Projet intégré Pierre-De Coubertin entre la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville de Montréal afin de confier à la STM la gestion du Projet Ville ainsi que l'ensemble du Projet intégré Pierre-De Coubertin et d'établir les droits et obligations des parties dans le cadre de la réalisation du projet intégré, conditionnellement à l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, d'un projet de loi qui viendrait habiliter expressément la Ville et la STM à s'unir par entente afin de réaliser des travaux en commun.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1197231065

---

**CG19 0373**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Fabrique de la Paroisse de Saint-Gabriel vend à la Ville de Montréal un terrain vacant, d'une superficie de 962,1 mètres carrés, situé sur la rue Laprairie, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué du lot 6 294 730 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires, pour la somme de 728 700 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1231 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Fabrique de la Paroisse de Saint-Gabriel vend à la Ville un terrain vacant, d'une superficie de 962,1 mètres carrés, situé sur la rue Laprairie, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, constitué du lot 6 294 730 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires, pour la somme de 728 700 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1184962006

---

**CG19 0374**

**Approuver la troisième convention de modification de bail par lequel la Ville loue de Aquakern inc., pour une période additionnelle de 7 ans et 14 jours, soit du 18 juillet 2019 au 31 juillet 2026, un espace à bureaux situé au 1625, rue de l'Église à Montréal, à des fins de poste de quartier 15 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un loyer total de 1 547 966,07 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1233 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'une troisième convention de modification de bail par lequel la Ville loue de Aquakern inc., pour une période de 7 ans et 14 jours, à compter du 18 juillet 2019, un espace à bureaux d'une superficie de 7448 pieds carrés situé au 1625, rue de l'Église à Montréal, pour les besoins du poste de quartier (PDQ) 15 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un loyer total de 1 547 966,07 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de la troisième convention de modification de bail;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1194565002

---

**CG19 0375**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 275 000 \$ à la Société du parc Jean-Drapeau pour le financement de l'avant-projet ainsi que l'élaboration du programme fonctionnel et technique pour le site de la Place des Nations**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1239 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 275 000 \$ à la Société du parc Jean-Drapeau pour le financement de l'avant-projet ainsi que l'élaboration du programme fonctionnel et technique pour le site de la Place des Nations;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1197290001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0376**

**Accorder un soutien total de 460 000 \$ à MIM2042, soit un soutien financier de 35 000 \$ et un soutien en biens et services d'une valeur maximale de 425 000 \$ pour la tenue de l'événement Marathon international Oasis de Montréal en 2019 dans le cadre du budget du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1240 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien total de 460 000 \$ à MIM2042, soit un soutien financier de 35 000 \$ ainsi qu'un soutien en biens et services et installations estimé à 425 000 \$, pour l'année 2019, pour la tenue de l'édition 2019 du Marathon international Oasis de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier et du soutien en biens et services;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1194141006

---

**CG19 0377**

**Autoriser une dépense maximale de 450 000 \$, taxes incluses, afin de rembourser la Société en commandite Brennan-Duke pour les travaux de réaménagement du centre de données, situé au 2<sup>e</sup> étage du 801, rue Brennan, pour augmenter la capacité électrogène visant à accueillir les serveurs de la Ville actuellement logés au 275, avenue Viger Est**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1236 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 450 000 \$, taxes incluses, afin de rembourser la Société en commandite Brennan-Duke pour les travaux de réaménagement du centre de données, situé au 2<sup>e</sup> étage du 801, rue Brennan, pour augmenter la capacité électrogène visant à accueillir les serveurs de la Ville actuellement logés au 275, avenue Viger Est;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1198410002

---

**CG19 0378**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de 2962-0101 Québec inc. un bâtiment vacant, situé aux 8600 à 8618, avenue de l'Épée, dans l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, constitué des lots 4 654 727, 4 654 728, 4 654 729, 4 654 730, 4 654 731 et 4 654 732, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 057 mètres carrés, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires, pour une somme de 1 800 000 \$ / Ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour 2019 et pour les années suivantes au montant de 99 531,53 \$, net de taxes**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1305 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de 2962-0101 Québec inc. un bâtiment vacant sis aux 8600 à 8618, avenue de l'Épée, dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, constitué des lots 4 654 727, 4 654 728, 4 654 729, 4 654 730, 4 654 731 et 4 654 732, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 057 mètres carrés, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires, pour une somme de 1 800 000 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour les années 2020 et suivantes au montant de 99 531,53 \$, net de taxes, conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1184962011

---

**CG19 0379**

**Approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal-Est et la Ville de Montréal relativement à l'exécution de travaux d'infrastructures municipales pour les centres de traitement des matières organiques de l'agglomération**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1303 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal-Est et la Ville de Montréal relativement à l'exécution de travaux d'infrastructures municipales pour les centres de traitement des matières organiques de l'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

20.39 1180549001

---

**CG19 0380**

**Approuver le projet de onzième convention de prolongation du bail par laquelle la Ville loue de Place Versailles inc. des espaces à bureaux situés à la Tour du Trianon, bureau 318, d'une superficie approximative de 1 530 pieds carrés, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020, pour un loyer total de 33 423,23 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1307 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

1 - d'approuver le projet de onzième convention de prolongation du bail par laquelle la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., un local portant le numéro 318 d'une superficie approximative de 1 530 pieds carrés, dans la Tour du Trianon à la Place Versailles, pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 33 423,23 \$, incluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation du bail.

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.40 1198042006

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0381**

**Accorder un contrat à Lanco Aménagement inc. pour des travaux d'aménagement des secteurs Iberville Nord et de la Plaine Est du parc Frédéric-Back - Dépense totale nette, après ristourne, de 8 511 164,64 \$, taxes, contingences, variation de quantités et incidences incluses - Appel d'offres public 17-6992 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1291 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser une dépense totale nette, après ristourne, de 8 511 164,64 \$, taxes, contingences, quantités variables et incidences incluses, pour des travaux d'aménagement des secteurs Iberville Nord et de la Plaine Est du parc Frédéric-Back;
- 2- d'accorder à Lanco Aménagement inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 236 667,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 17-6992;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1196638001

---

**CG19 0382**

**Accorder un contrat à taux horaire à Corps Canadien des Commissionnaires, Division du Québec, pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, débutant le 24 septembre 2019, à son expiration, le contrat peut être renouvelé pour deux périodes additionnelles de 12 mois chacune - Dépense totale estimée de 5 100 585,65 \$, taxes et variation de quantités incluses - Appel d'offres public 19-17385 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1279 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder à Corps Canadien des Commissionnaires, Division du Québec, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, plus deux années d'option, pour une somme maximale de 4 841 546,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17385;
- 2- d'autoriser une dépense de 259 039,17 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1193980002

---

**CG19 0383**

**Approuver l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2019-2021, d'un montant total de 750 000 \$, avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au Service du développement économique de 580 000 \$ réparti entre 2019 et 2021 équivalent au montant de la subvention attendue**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1302 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'approuver le projet d'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2019-2021, d'un montant total de 750 000 \$, avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au Service de développement économique de 580 000 \$ réparti entre 2019 et 2021 selon les informations financières inscrites au dossier, équivalent à 96,66 % du montant de la subvention attendue pour répondre aux besoins en matière de compétences d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1197956001

---

**CG19 0384**

**Accorder un contrat à St-Denis Thompson inc. pour réaliser les travaux de construction du lot L0803 « Nouvelles fenêtres de bois » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville - Dépense totale de 1 374 919,34 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public IMM-15431 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1292 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, St-Denis Thompson inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour réaliser les travaux de construction du lot L0803 « Nouvelles fenêtres de bois » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 145 766,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15431;
- 2- d'autoriser une dépense de 229 153,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1197737005

---

**CG19 0385**

**Accorder un contrat à Informatique Pro-Contact inc. pour la fourniture d'équipements pour l'infrastructure de connectivité réseau sans-fil (Wi-Fi) du complexe Espace pour la vie, pour une période de 3 ans, pour une somme maximale de 567 676,76 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 19-17673 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1281 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Informatique Pro-Contact inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture d'équipements pour l'infrastructure de connectivité réseau sans-fil (Wi-Fi) du complexe Espace pour la vie, pour une période de 3 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 567 676,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17673;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1191073003

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.50 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0386**

**Accorder un soutien financier de 2 373 158 \$ à l'organisme à but non lucratif L'Anonyme U.I.M. pour l'acquisition et la rénovation d'une maison de chambres, située au 3629, rue Sainte-Catherine Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve / Approuver un projet de convention à cet effet / Autoriser l'affectation de 2 373 158 \$ provenant du budget de fonctionnement du Service de l'habitation**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1308 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une aide financière de 2 373 158 \$ à l'organisme à but non lucratif L'Anonyme U.I.M. pour l'acquisition et la rénovation d'une maison de chambres située au 3629, rue Sainte-Catherine Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
- 2 - d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;
- 3 - d'autoriser l'affectation de 2 373 158 \$ provenant du budget de fonctionnement du Service de l'habitation;

4 - d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte de garantie hypothécaire pour et au nom de la Ville de Montréal et la convention donnant instruction au notaire de procéder aux versements de la contribution financière, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution financière, ainsi que tout autre document requis pour donner plein effet à ladite convention;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1198441001

---

#### **CG19 0387**

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de 18 mois avec Zone technologie électronique inc. pour la fourniture sur demande d'aménagement de véhicules légers de type fourgon, fourgonnette, mini-fourgonnette et boîtes de fibre pour camionnette - Appel d'offres public 19-17478 (4 soum) - Dépense totale estimée de l'entente est de 4 455 241,73 \$, taxes et contingences incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1285 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 18 mois, pour la fourniture sur demande d'aménagement de véhicules légers de type fourgon, fourgonnette, mini-fourgonnette et boîtes de fibre pour camionnette;
- 3- d'accorder à Zone technologie électronique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, pour une somme maximale estimée à 3 712 701,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17478 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser une dépense de 742 540,29 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 5- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget dédié au remplacement des véhicules du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1194922010

---

#### **CG19 0388**

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à SUEZ Canada Waste Services inc. pour les services de conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO), situé au coin de l'avenue Broadway Nord et du boulevard Métropolitain Est, Ville de Montréal-Est - Dépense totale de 167 037 504,39 \$, taxes, contingences et incidences incluses - Appel d'offres 5914 (1 soum.) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du budget de fonctionnement du Service de l'environnement de 16 310 843,03 \$, taxes au net, pour couvrir les années 2022 à 2027**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1290 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 167 037 504,39 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les services de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO) par biométhanisation, dans la Ville de Montréal-Est;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire SUEZ Canada Waste Services inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission après négociation, soit pour une somme maximale de 162 921 793,88 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5914. Le montant total du contrat à accorder pour la période de service de construction-conception est de 128 453 416 \$, taxes et contingences incluses, et le montant total maximal du contrat à accorder pour la période de service d'exploitation et d'entretien, est de 34 468 377,88 \$, taxes incluses;
- 4- d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement au budget de fonctionnement de 16 310 843,03 \$, taxes au net, pour la période de service d'exploitation et d'entretien de 60 mois;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1190749001

---

#### **CG19 0389**

##### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à SST Consultant inc. pour la fourniture sur demande de services de surveillance en santé et sécurité sur les chantiers de la Direction de l'eau potable (DEP), pour une période de 4 ans, pour une somme maximale de 5 096 335,86 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 19-17558 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1299 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire, SST Consultant inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture sur demande de services de surveillance en santé et sécurité sur les chantiers de la Direction de l'eau potable (DEP), pour une période de 4 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 633 032,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17558;
- 3- d'autoriser une dépense de 463 303,26 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.49 1198375001

---

**CG19 0390****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure des ententes-cadres d'une durée de 30 mois, avec les conseillers en gestion et informatique CGI inc. pour la fourniture sur demande de prestation de services d'infrastructures et de plateformes hybrides - Appel d'offres public 19-17652 (4 soum.) - Sommes maximales estimées pour chacun des lots: Lot 1 : 1 515 945,38 \$, Lot 2 : 1 565 959,50 \$, Lot 3 : 1 043 973 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1300 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure 3 ententes-cadres, d'une durée de 30 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services d'infrastructures et de plateformes hybrides;
- 3- d'accorder à Conseiller en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour les lots 1 et 2, et seule firme soumissionnaire pour le lot 3, cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, les contrats à cette fin, aux prix de ses soumissions, soit pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacun des lots, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17652;

<b>Firme</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Plateformes DevOps et infonuagique hybride	1 515 945,38 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Écosystème de plateformes Oracle et infonuagique hybride	1 565 959,50 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 3 - Écosystème de plateformes IBM	1 043 973,00 \$

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.50 1195942003

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.51 et 20.52 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG19 0391**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre avec CIMA+ s.e.n.c, d'une durée de 36 mois, avec possibilité d'une prolongation de 12 mois, pour la fourniture de services professionnels de contrôleurs de chantier pour divers projets dans la Division des projets Industriels (lot 4) de la Direction de la gestion des projets immobiliers - Dépense totale de 1 185 294,75 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 19-17579 (2 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1301 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec une option de prolongation de 12 mois, par laquelle CIMA+ s.e.n.c, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis de contrôleurs de chantier pour le lot 4 afin d'assurer le suivi de divers projets à la Division des projets industriels de la Direction de la gestion des projets immobiliers, pour une somme maximale de 1 030 691,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17579;
- 3 - d'autoriser un montant total de 154 603,66 \$, taxes incuses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.51 1198304008

---

**CG19 0392**

**Autoriser l'utilisation d'une dérogation accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) permettant d'accorder un contrat de gré à gré au delà de la limite de 101 000 \$ et d'une valeur maximale de 365 000 \$, taxes incluses, pour la gestion et le transport de matières résiduelles de l'écocentre LaSalle / Accorder un contrat à JMV Environnement inc. pour une somme maximale de 365 000 \$, taxes incluses - 4 demandes de prix effectuées (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1316 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- d'autoriser l'utilisation d'une dérogation accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) permettant d'accorder un contrat de gré à gré au-delà de la limite de 101 000 \$ et d'une valeur maximale de 365 000 \$, taxes incluses, pour la gestion et le transport de matières résiduelles de l'écocentre LaSalle;
- 2- d'accorder à JMV Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de gré à gré pour la gestion et le transport de matières résiduelles de l'écocentre LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 365 000 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.52 1197075001

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG19 0393**

##### **Renouveler l'adhésion au processus de certification du Mouvement VÉLOSYPATHIQUE mis en place par Vélo Québec pour les collectivités du Québec**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 août 2019 par sa résolution CE19 1252 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de renouveler l'adhésion de la Ville de Montréal au processus de certification du Mouvement vélosympathique mis en place par Vélo Québec pour les collectivités du Québec;
- 2- d'autoriser Mme Valérie Gagnon, directrice à la Direction de la mobilité, à déposer une demande de renouvellement de la certification pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1198429001

---

#### **CG19 0394**

##### **Ratifier l'adhésion de la Ville de Montréal au contrat de regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) nommé « Gestionnaire de cartes de crédit (essence) » pour la fourniture et la gestion de la carte de crédit universelle FOSS CORP-RATE permettant l'approvisionnement en carburant des véhicules du Service de police, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2020 - Montant estimé de la dépense est de 246 000 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 juillet 2019 par sa résolution CE19 1175 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de ratifier l'adhésion de la Ville de Montréal au contrat de regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) intitulé « Gestionnaire de cartes de crédit (essence) », et ce, conformément aux dispositions de l'article 573.3.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- 2- de ratifier une dépense estimée à 246 000 \$, taxes non applicables, pour une période de 5 ans (du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2020), pour la fourniture et la gestion de la carte de crédit universelle « Foss Corp-Rate » afin de permettre l'approvisionnement en carburant des véhicules du Service de police de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1181081014

---

**CG19 0395**

**Approuver la modification au Plan de transport 2008 quant à la mise à jour du réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 14 août 2019 par sa résolution CE19 1325 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la modification au Plan de transport quant à la mise à jour du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1194368007

---

**CG19 0396**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005)**

**Avis de motion et dépôt - Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔTS DE PROJETS DE RÈGLEMENTS**

Avis de motion sont donnés par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération des projets de règlements intitulés « Règlement modifiant le Règlement concernant la quote-part tarifaire pour la fourniture de compteurs et la réalisation des activités déléguées afférentes (RCG 13-005) » et « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur les délégations relatives au règlement sur la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles (RCG 07-031) (RCG 13-004) » lesquels sont déposés avec le dossier décisionnel.

41.01 1197404001

---

**CG19 0397**

**Avis de motion et dépôt - Règlement relatif à l'établissement du Grand parc de l'Ouest**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement relatif à l'établissement du Grand parc de l'Ouest », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.02 1198168004

---

**CG19 0398**

**Avis de motion et dépôt - Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du projet de règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2015) », lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

41.03 1194368007

---

**CG19 0399**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023)**

Vu l'avis de motion donné du Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) à l'assemblée du conseil d'agglomération du 20 juin 2019 par sa résolution CG19 0326 ;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) » à l'assemblée du conseil d'agglomération du 20 juin 2019 par sa résolution CG19 0326 ;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance ;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel ;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 juin 2019 par sa résolution CE19 1039 ;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1190025002

*Règlement RCG 09-023-11*

---

**Article 51.01**

**Nominations aux commissions permanentes du conseil**

Retiré – voir article 3.01

---

La présidente d'assemblée prend la parole, et souhaite à madame Nathalie Pelletier, agente de bureau principale au Service du Greffe, une belle et longue retraite, après 32 années de bons et loyaux services.

---

À 17 h 24, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

---

Manon Barbe  
Présidente d'assemblée

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie PLANTE  
Mairesse